

COMMUNE DE BAHO
Séance du 19 novembre 2020

Membres en exercice : 23	Date de la convocation: <i>L'an deux mille vingt et le dix-neuf novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick GOT</i>
Présents : 21	Présents : Patrick GOT, Jeanne OUROS, Gérard SOLÉ, Bruno ANIEN, Catalina BERIOT, Paul GRAND, Catherine PORTAS, Chantal BENOIT, Alain SERRAT, Christine TIGNOL, Stéphan GYBELY, Isabelle MINGORANCE, Olivia FORNOUS NOYÉ, Stéphanie FORCADA, Stéphanie DA CUNHA E SILVA, Nicolas BARDETIS, Raphaël ROS, Roger DUCASSY, Jérôme ROFES, Mélanie IGLESIAS, Johanna MARIN
Votants: 23	
Pour: 23	
Contre: 0	
Abstentions: 0	Représentés: Jean Philippe HIDALGO par Patrick GOT, Jean François VORMS par Jeanne OUROS Excusés: Absents: Secrétaire de séance: Stéphanie DA CUNHA E SILVA

Objet: Motion relative à la concertation sur le projet de ligne nouvelle Montpellier Perpignan - DE_2020_055

OBJET : Motion relative à la concertation sur le projet de ligne nouvelle Montpellier Perpignan

Monsieur le Maire propose au Conseil de renouveler la position de la municipalité dans le cadre de la concertation lancée sur le projet de ligne nouvelle Montpellier Perpignan par SNCF Réseau.

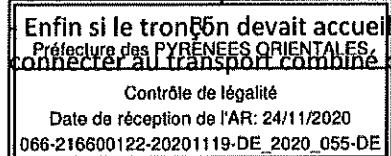
Baho fait partie des communes impactées par le tracé de cette ligne.

A plusieurs reprises la commune de BAHO s'est prononcée de façon favorable à la réalisation d'une ligne grande vitesse mais résolument contre le contournement ouest de Perpignan par la réalisation d'un tronçon entre Rivesaltes et Toulouges. Cette position étant celle unanimement soutenue par les communes impactées par ce contournement mais aussi par la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée.

Cette position s'appuie sur les éléments suivants :

- La réalisation de ce contournement Ouest de Perpignan entraînera des nuisances particulièrement importantes sur les populations des communes touchées par ce projet.
- Le coût estimé de 550 millions d'euros pour la réalisation du contournement représente un complément évident de déficit de fonctionnement de la ligne alors que le trafic ferroviaire est loin d'être saturé.
- La réalisation d'un contournement ouest aurait pour conséquence de compromettre l'activité de l'actuelle gare TGV de Perpignan pour laquelle la SNCF, la ville et les promoteurs ont largement investi. Le contournement de Perpignan représenterait un unique droit de passage international au détriment de notre département.
- Le premier projet ne concernait qu'une ligne voyageurs. Or la décision ministérielle du 29 janvier 2016 acte le principe d'une ligne mixte. Les nuisances pour les populations des communes concernées sont donc certaines de jour comme de nuit.

Enfin si le tronçon devait accueillir un trafic de fret, comment serait il techniquement possible de le connecter au transport combiné du marché St Charles.



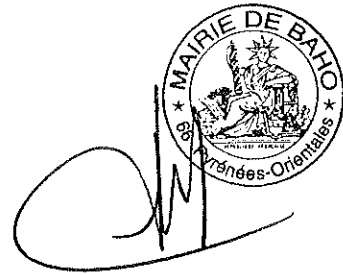
Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- DE TRANSMETTRE à SNCF Réseau la motion ci-dessus dans le cadre de la concertation sur le projet de ligne nouvelle Montpellier Perpignan.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en Préfecture

POUR EXTRAIT CONFORME
En Mairie, le 20 novembre 2020
Le Maire, Patrick GOT



RF
Préfecture des PYRENEES ORIENTALES
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/11/2020
066-216600122-20201119-DE_2020_055-DE